Stage de Biodanza aquatique

Du vendredi 19 à 18h au dimanche 21 février 2027 à 17h au gîte du bout d'Angrie, dans le Maine et Loire.

L'invitation de la Biodanza aquatique est de nous abandonner dans une eau chaude et enveloppante afin de bénéficier des bienfaits d'un profond relanchement musculaire. Le corps se libère progressivement de la pesanteur, permettant une intégration sensori-motrice par la fluidité. Les différentes propositions induisent la régression en reproduisant la situation du milieu intra-utérin. Elles conduisent au lâcher prise et à une sensation de plénitude existentielle.
Ainsi, la Biodanza aquatique initie un processus de revitalisation et constitue un véritable rituel de renaissance.



Ehouarn Auffret



Formé à l'extension «Biodanza aquatique» il anime des séances hebdomadaires à Auray et Vannes ainsi que de nombreux stages, depuis 2010

Tarif et modalités du stage :

- **Tarif réservation anticipé (avant le 20 déc. 2026) : 160 €* / 180 €**
- Tarif normal (après le 20 déc. 2026) : 180 €* / 200 €

- **Hébergement et restauration 195€ :** pension complète, hébergement en chambre de 2 personnes
- Ce stage s'adresse à toute personne pratiquant la Biodanza régulièrement depuis au moins une année en séances hebdomadaires.
- Le nombre de place est limité à 10 personnes, un entretien préalable peut s'avérer nécessaire.

Renseignements

ehouarn@biodanza56.fr
06 31 92 60 15

Pour garantir votre inscription, merci d'envoyer un chèque d'acompte de 100 € à :**
l'association Biodanza et vie danse - C/O Ehouarn Auffret,la clé des champs n°2 - 56250 Saint-Nolff

***pour les abonnés des groupes hebdomadaires de Biodanza d'Auray, Vannes et Séné.**
****L'acompte versé n'est pas remboursable, sauf cas de force majeure tel que prévu à l'article 1148 du Code Civil**

Stage de Biodanza aquatique 19-20-21 février 2027 à Angrie (49)

Prénom & nom : _____

Adresse: _____

Courriel : _____@_____

Tel. mobile : _____

Abonné.e aux séances hebdo. d'Auray ❑ Vannes ❑ Séné ❑